

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, tenue le 6 octobre 2026 à 19 h 00, au bureau municipal de la municipalité située au 9, rue de la Montagne, Saint-Étienne-de-Bolton.

SONT PRÉSENTS : Alexandre Berger, Harry Bird, Jocelyn Brasseur, Diane Desjardins, Vincent Jarry.

SONT ABSENTS : Christine Boutin, Robert Bergeron.

Formant quorum sous la présidence de madame Diane Desjardins, mairesse.

La directeur général et greffier-trésorier, monsieur Jacques Painchaud est également présent, le tout, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*.

Deux (2) personnes sont présentes lors de la séance et (-) personnes y participent à distance.

ORDRE DU JOUR

MOT DE LA MAIRESSE

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3) RAPPORT DE LA MAIRESSE - MRC

4) ADMINISTRATION

- a. Acceptation de l'offre de services professionnels de Raymond Chabot Grant Thornton et nomination du vérificateur comptable pour l'année 2027.
- b. Nomination de M. Jacques Painchaud comme représentant désigné de la municipalité pour accéder au Portail Espace client et transiger avec l'Agence de Développement économique Canada pour les régions du Québec (« DEC »).

5) RESSOURCES HUMAINES

- a. Prolongation du contrat de travail de Jérôme Maltais.
- b. Adoption du Plan d'action en santé et sécurité au travail.

6) VOIRIE

- a. Rapport du conseiller responsable de la voirie.
- b. Acceptation de l'offre de services de Page & cie pour le déneigement des stationnements municipaux, bornes sèches et des glissières.

7) URBANISME

- a. Rapport sur les permis du mois du conseiller responsable de l'urbanisme.
- b. Dépôt du procès-verbal du CCU de la réunion du 18 septembre 2026 et sa présentation par le conseiller responsable de l'urbanisme.
- c. Autorisation pour l'émission d'un permis pour le changement du revêtement de la cheminée au 110, chemin Bolton-Centre.

- d. Autorisation pour l'émission d'un permis pour la modification d'une fenêtre sur la façade arrière au 65, rue Principale.
- e. Avis de motion du Règlement 2026-16 modifiant le règlement 2014-10 relatif aux permis et certificats.

8) ENVIRONNEMENT

- a. Rapport du conseiller responsable de l'environnement.
- b. Dépôt du compte-rendu du CCE de la réunion du 29 septembre 2026 et sa présentation par le conseiller responsable de l'environnement.
- c. Acceptation de la soumission d'Enviro5 pour la vidange des fosses septiques en 2027.

9) LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- a. Rapport du conseiller responsable de sentiers.
- b. Rapport de la conseillère responsable de la vie communautaire.
- c. Rapport du conseiller responsable de loisirs.
- d. *Acceptation de la demande d'aide financière du Village de métiers d'arts pour l'année 2027.*
- e. Entente avec la COOP du Grand-Bois pour l'utilisation du cabanon communautaire.

10) SÉCURITÉ CIVILE

- a. Rapport du conseiller responsable de la sécurité civile.

11) ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

12) AFFAIRES DIVERSES

13) PÉRIODE DE QUESTIONS

14) LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL

MOT DE BIENVENUE

La mairesse, Diane Desjardins, déclare l'ouverture de la séance. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux citoyens présents.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse dépose le projet d'ordre du jour.

2026-10-183 **Il est proposé par Vincent Jarry
appuyé par Harry Bird
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 9 septembre 2026 ;

2026-10-184 **Il est proposé par Vincent Jarry
appuyé par Alexandre Berger
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le conseil adopte le procès-verbal du 9 septembre 2026 tel que rédigé.

ADOPTÉE

3) RAPPORT DE LA MAIRESSE - MRC

La mairesse fait le rapport sur la dernière séance de la rencontre des maires de la MRC de Memphrémagog.

4) ADMINISTRATION

- a. **Acceptation de l'offre de services professionnels de Raymond Chabot Grant Thornton et nomination du vérificateur comptable pour l'année 2027.**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 966 du *Code municipal du Québec*, le conseil doit nommer un vérificateur externe ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de services de la part de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) pour l'année 2027 ;

CONSIDÉRANT QUE la firme propose aussi des services de soutien comptable durant l'année ;

2026-10-185 **Il est proposé par Jocelyn Brasseur
appuyé par Harry Bird
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le conseil nomme le bureau comptable RCGT comme vérificateur de la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton pour l'année fiscale 2026 ;

QU'il accepte l'offre de services de RCGT qui inclut la préparation et la présentation de l'audit et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026, pour un montant total de 18 000 \$ (plus taxes), ainsi que le taux horaire proposé pour le soutien comptable additionnel nécessaire, jusqu'à un maximum de 7 000 \$.

ADOPTÉE

- b. **Nomination de M. Jacques Painchaud comme représentant désigné de la municipalité pour accéder au Portail Espace client et transiger avec l'Agence de Développement économique Canada pour les régions du Québec (« DEC »).**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé plusieurs demandes d'aide financière auprès de programmes administrés par l'Agence de Développement économique Canada ;

CONSIDÉRANT QUE la communication avec la DEC s'effectue à partir du Portail Espace client ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit désigner un représentant pour avoir accès au Portail et pour transiger avec la DEC ;

2026-10-186 **Il est proposé par Harry Bird
appuyé par Vincent Jarry
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE la municipalité désigne M. Jacques Painchaud, directeur général et greffier-trésorier par intérim comme responsable pour avoir accès au Portail DEC et pour signer la documentation nécessaire pour les demandes de subvention déposées auprès de l'Agence.

ADOPTÉE

5) RESSOURCES HUMAINES

a. Prolongation du contrat de travail de M. Jérôme Maltais.

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail pour l'année 2026 de M. Maltais devait prendre fin le 28 août 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE M. Normand Blouin, qui était embauché comme aide à la voirie saisonnier a donné sa démission ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin d'un employé pour aider avec les tâches de la voirie et celles en lien avec l'entretien des sentiers et de l'environnement ;

2026-10-187 **Il est proposé par Harry Bird
appuyé par Vincent Jarry
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le contrat de travail de M. Jérôme Maltais soit prolongé jusqu'au 27 novembre 2026, à raison de 35 heures par semaine, selon les conditions convenues avec l'employeur.

QUE cette prolongation couvre également la période du 28 août 2026 à aujourd'hui.

ADOPTÉE

b. Adoption du Plan d'action en santé et sécurité du travail.

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation en établissement* prévoit que les établissements ayant moins que 19 employés doivent adopter un Plan d'action en santé et sécurité au travail ;

CONSIDÉRANT QUE ce plan doit inclure des éléments reliés à la démarche de prévention, qui consiste à identifier, à corriger et à contrôler les risques présents dans le milieu de travail et identifier les personnes responsables de la fréquence des vérifications de ces mesures de contrôle ;

2026-10-188 **Il est proposé par Alexandre Berger
appuyé par Brasseur
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE la municipalité adopte le Plan d'action en SST tel que déposé au conseil.

ADOPTÉE

6) VOIRIE

a. Rapport sur les travaux publics en cours

Monsieur Alexandre Berger, conseiller responsable de la voirie, présente le rapport du mois.

b. Acceptation de la soumission de Page & Cie pour le déneigement des stationnements, bornes sèches et glissières pour la période hivernale 2026-2027.

ENTENDU QUE la municipalité a reçu deux soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission de Gilles Tremblay au montant de 16025,00\$ (plus taxes) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une seconde soumission de la part de Page & Cie pour le déneigement des stationnements, bornes sèches et glissières pendant l'hiver 2026-2027 à un prix inférieur à l'autre soumission ;

2026-10-189

Il est proposé par Alexandre Berger appuyé par Vincent Jarry et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité accepte la soumission de Page & Cie datée du 20 septembre 2026 selon les conditions indiquées, pour un montant de 13 156 \$ (plus taxes).

ADOPTÉE

7) URBANISME

a. Dépôt du rapport des permis et sa présentation par le conseiller responsable de l'urbanisme.

Le rapport des permis émis au mois de septembre 2026 est présenté par monsieur Harry Bird, conseiller et président du CCU.

b. Dépôt du procès-verbal du CCU et sa présentation par le conseiller responsable de l'urbanisme.

Le procès-verbal du comité consultatif en urbanisme du 18 septembre 2026 est déposé par le directeur général et greffier-trésorier et présenté par monsieur Jocelyn Brasseur, conseiller responsable de l'urbanisme.

c. Autorisation pour l'émission d'un permis pour le changement du revêtement de la cheminée au 110, chemin Bolton-Centre.

Adresse: 110, chemin Bolton-Centre

Lot : 5 191 824

Zone : RUR-11

Nature de la demande : Remplacer le revêtement de la cheminée déjà autorisé par celui autorisé pour la façade avant

CONSIDÉRANT QUE le changement de revêtement de la cheminée ne modifie pas l'aspect général du bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE les critères du PIIA ont été étudiés par le CCU et qu'il recommande au Conseil municipal d'autoriser la demande.

2026-10-190 **Il est proposé par Harry Bird
appuyé par Alexandre Berger
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le Conseil municipal autorise, sur la recommandation du CCU, l'émission d'un permis pour l'utilisation d'un revêtement en bois de couleur brune identique à celui de la façade avant du bâtiment tel que présenté dans les documents soumis à l'appui de la demande.

ADOPTÉE

d. Autorisation pour l'émission d'un permis pour la modification d'une fenêtre sur la façade arrière au 65 Principale.

Adresse : 65, rue Principale

Lot : 5 762 385

Zone : SPI-3

Nature de la demande : Remplacer une fenêtre arrière.

CONSIDÉRANT QUE le remplacement de la fenêtre arrière par une fenêtre standard qui s'harmonise à l'ensemble des autres fenêtres du bâtiment est approprié ;

CONSIDÉRANT QUE les critères du PIIA ont été étudiés ;

2026-10-191 **Il est proposé par Harry Bird
appuyé par Vincent Jarry
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le Conseil municipal autorise, sur la recommandation du CCU, l'émission d'un permis pour le remplacement de la fenêtre sur la façade arrière du bâtiment tel que présenté dans les documents soumis à l'appui de la demande.

ADOPTÉE

e. Avis de motion du Règlement 2026-16 modifiant le règlement 2014-10 relatif aux permis et certificats.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton a le pouvoir, en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, de modifier son règlement relatif aux permis et certificats;

ATTENDU QUE le règlement relatif aux permis et certificats no 2014-10 prévoit les documents requis pour une demande de permis de construction;

ATTENDU QU'un plan-projet d'implantation est actuellement exigé pour l'implantation d'un bâtiment accessoire, sauf dans les cas prévus à l'article 23, paragraphe 7°;

ATTENDU QU'il y a lieu de réduire les démarches et les coûts imposés par cette exigence en permettant qu'un croquis à l'échelle d'au moins 1 : 200 remplace le plan-projet d'implantation pour un bâtiment accessoire lorsque la ligne de terrain la plus rapprochée est située à au moins 5 m de l'emplacement projeté et qu'aucun cours d'eau, étang artificiel ou lac n'est situé à moins de 30 m de cet emplacement;

AVIS DE MOTION est donné par la mairesse, Diane Desjardins, qu’à une prochaine séance du conseil, le Règlement 2026-16 modifiant le Règlement de permis et certificats 2014-10 sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l’article 445 du *Code municipal du Québec*, une copie du projet du règlement est déposée par la mairesse.

8) ENVIRONNEMENT
a. Rapport du conseiller responsable de l’environnement.

Monsieur Vincent Jarry, conseiller responsable de l’environnement, présente le rapport du mois.

b. Dépôt du compte-rendu du CCE

Le compte-rendu du comité consultatif en environnement du 29 septembre 2026 est déposé par le directeur général et greffier-trésorier et présenté par M. Jarry.

c. Acceptation de la soumission d’Enviro5 pour la vidange des fosses septiques en 2027.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué un appel d’offres par invitation pour la vidange des fosses septiques en 2027 ;

CONSIDÉRANT QU’elle a reçu une seule soumission de la part d’Enviro 5 ;

2026-10-192 **Il est proposé par Vincent Jarry appuyé par Harry Bird et résolu à l’unanimité des conseillers présents**

QUE la municipalité accepte la soumission d’Enviro 5 datée du 21 septembre 2026, pour un montant total de 79,605,25 \$ avant taxes et selon les conditions suivantes :

N de fosses	a	\$
Fosses 750 gallons et moins		
Total des fosses (+/- 341 fosses)	90	299.25\$
Fosses 850 gallons et moins		
Total des fosses (+/- 87 fosses)	27	299.25\$
Fosses 1050 gallons et moins		
Total des fosses (+/- 93 fosses)	47	365.00\$
Fosses 1250 gallons et moins		
Total des fosses (+/- 17 fosses)	8	430.00\$
Fosses 1500 gallons et moins		
Total des fosses (+/- 11 fosses)	7	499.00\$
Fosses scellée 1050 gallons et moins		
Total des fosses (32 fosses plus ou moins)	32	299.25\$
Fosses scellée 1250 gallons et moins		
Total des fosses (+/- 1 fosses)	1	430.00\$
Fosses scellée 1500 gallons et moins		
Total des fosses (+/- 1 fosses)	1	499.00\$

ADOPTÉE

9) LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

a. Rapport du conseiller responsable de sentiers.

Monsieur Alexandre Berger, conseiller responsable de sentiers, présente le rapport du mois.

b. Rapport de la conseillère responsable de la vie communautaire.

Madame Diane Desjardins, mairesse, en remplacement de Madame Christine Boutin présente le rapport du mois.

c. Rapport du conseiller responsable de loisirs.

Monsieur Alexandre Berger, en remplacement de Monsieur Robert Bergeron conseiller présente le rapport du mois.

d. Acceptation de la demande d'aide financière du Village de métiers d'arts pour l'année 2027.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'aide financière pour l'organisation de Village des métiers d'arts 2027 SEDB ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif des loisirs recommande au conseil d'accepter la demande d'aide financière.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut soutenir et promouvoir les artistes locaux ;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les critères de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes et des regroupements du milieu ;

2026-10-193

**Il est proposé par Jocelyn Brasseur
appuyé par Alexandre Berger
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE la municipalité accepte la demande et accorde le montant de 2 800 \$ au Village des métiers d'arts pour contribuer à l'organisation du Circuit des arts 2027.

ADOPTÉE

e. Entente avec la COOP du Grand-Bois pour l'utilisation du cabanon communautaire.

CONSIDÉRANT QUE la COOP du Grand-Bois a conclu une entente avec le groupe d'initiative citoyenne « Touski-s'mange » ;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de cette entente, la COOP s'engage à gérer les réfrigérateurs communautaires préalablement mis en place par l'initiative citoyenne « Touski-s'mange » ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut soutenir ces initiatives qui combattent l'insécurité alimentaire ;

2026-10-194 **Il est proposé par Alexandre Berger
appuyé par Vincent Jarry
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE la municipalité signe une entente avec la COOP du Grand-Bois pour lui permettre l'utilisation du cabanon communautaire du parc du Grand-Bois pour l'installation des frigos communautaires :

QUE la mairesse, Diane Desjardins et le directeur général par intérim, Jacques Painchaud signent cette entente.

ADOPTÉE

10) SÉCURITÉ CIVILE
a. Rapport du conseiller responsable de la sécurité civile.

Monsieur Vincent Jarry, conseiller responsable de la sécurité civile, présente le rapport du mois.

11) ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Aucune transaction avec des personnes apparentées des élus ou des employés municipaux n'a été effectuée.

Liste des comptes à payer au 6 octobre 2026

Fournisseur	Description	Montant
9245-0600 QUEBEC INC.	Rechargement des chemins	13 483,66 \$
9245-0600 QUEBEC INC.	Rechargement - chemin Legendre	1 583,63 \$
AGENCE DU REVENU DU CANADA	DAS Fédérales - Septembre 2026	5 705,26 \$
ARTELIA CANADA INC.	Surveillance travaux - chemin Verdi	1 661,16 \$
Association pour la protection du lac Libby	Facture d'entretien - station de lavage	470,00 \$
AUCLAIR DAVID	Remboursement abonnement biblio Magog	64,00 \$
BERGERON JULIE	Remboursement abonnement biblio Magog	64,00 \$
BIOGENIE ORTEC GROUP	Gestion de la Renouée du Japon - 4e Rang	1 149,76 \$
BUROPRO CITATION	Lecture de compteur	3,88 \$
BUROPRO CITATION	Fourniture de bureau	205,71 \$
CAISSE DESJARDINS DU LAC-MEMPHREMAGOG	Frais pour ajustement de taux de change US	2,50 \$
CAISSE DESJARDINS DU LAC-MEMPHREMAGOG	Frais transmission dépôt-retrait direct	5,00 \$
CAUCA	Prise d'appels - 2026-07-08 - 2027-07-07	1 162,17 \$
CHACHA COMMUNICATIONS INC.	Support technique site web	287,44 \$
COMMUNICATION PLUS	Temps antenne	222,48 \$
COOP DU GRAND-BOIS	4/4 Subvention pour la COOP	6 750,00 \$
COTE-JEAN ET ASSOCIES INC.	Surveillance de chantier pour les travaux sur le 1er Rang	11 281,93 \$
CORRIDOR APPALACHIEN	Contribution - projet mise en valeur - Mt Foster 2026	7 350,00 \$
Desjardins Sécurité Financière	Assurances collectives - Septembre 2026	1 241,25 \$
Desjardins Sécurité Financière (RVER)	RVER-Période finissant le 12 septembre 2026	1 661,58 \$
ÉCOLE DU VAL-DE-GRÂCE	Entente intermunicipale - école	648,00 \$

ÉRIC VINCENT	Remboursement frais paysagement suite travaux rang Vincent	489,18 \$
EXCAVATION ANDRE VINCENT	Heures de pelle et tracteur chemins Legendre et parc	2 197,46 \$
EXCAVATION DOMINIC CAREY INC.	Décompte final -ponceau étang grass - Lib. 5%	6 463,12 \$
GARO ÉLECTRIQUE INC.	Entretien système électrique Mairie	307,79 \$
GROUPE LAPALME INC.	Libération de retenue - Remplacement ponceaux Bolton Centre	6 126,36 \$
LES SERVICES EXP INC.	Surveillance chantier - chemin Verdi	8 304,46 \$
LES SERVICES EXP INC.	Projet - drainage chemin du Lac-Trousers	3 053,74 \$
LES SERVICES EXP INC.	Projet - Ponceau rang de la Montagne	5 300,35 \$
LOCATION LANGLOIS INC.	Réparation outils	126,55 \$
MECANO DU VILLAGE	Installation de la signalisation sur le camion Sierre 1500	922,11 \$
MINISTRE DES FINANCES	2/2 - Services Sûreté du Québec 2026	103 246,00 \$
MRC MEMPHREMAGOG	Inspections forestières et analyse réglementaire	3 158,29 \$
MRC MEMPHREMAGOG	Équilibrage - Octobre 2026	934,83 \$
OCLAIR ENVIRONNEMENT	Frais de transfert de données et formation	5 748,75 \$
OZERO SOLUTIONS	Hivernisation de la station de lavage	786,94 \$
REVENU QUÉBEC	DAS Provinciales - Septembre 2026	14 927,59 \$
RICOVA SERVICES INC.	Collecte des matières résiduelles - Août 2026	7 692,69 \$
SPA DE L'ESTRIE	Protection et contrôle animalier - Octobre 2026	319,63 \$
SYLVESTRE LEBLOND & ASSOCIÉS	Évaluation de la propriété - Lot 5 191 566 pour lotissement	2 299,50 \$
Total		227 408,75 \$

2026-10-195 Il est proposé par Alexandre Berger
appuyé par Vincent Jarry
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil adopte les comptes payés et à payer.

ADOPTÉE

12) AFFAIRES DIVERSES

13) PÉRIODE DE QUESTIONS

14) LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-10-196 Il est proposé par Harry Bird
appuyé par Vincent Jarry
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée à 19h59, les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE

yy

Diane Desjardins
Mairesse

Jacques Painchaud
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Diane Desjardins, mairesse de Saint-Étienne-de-Bolton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

PROFE